



FORMATION
UNIVERSITAIRE
SOCIAL



BACHELOR (BACHELIER) ASSISTANT SOCIAL

PARCOURS SCIENCES SOCIALES ET ÉDUCATIVES



LUXEMBOURG LIFELONG
LEARNING CENTRE
LA FORMATION CONTINUE DE LA CHAMBRE DES SALARIÉS

En partenariat avec :





BACHELOR (BACHELIER) ASSISTANT SOCIAL - PARCOURS SCIENCES SOCIALES ET ÉDUCATIVES

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, les détenteurs du Bachelor (Bachelier) Assistant Social sont capables :

- d'établir une communication professionnelle ;
- d'interagir avec leur milieu professionnel ;
- d'inscrire leur pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable ;
- d'identifier, d'analyser et de questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux ;
- d'identifier et d'analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés ;
- d'élaborer, de mettre en œuvre et d'évaluer avec les personnes, les groupes et les communautés un processus d'intervention sociale ;
- de construire, de développer et de gérer des relations professionnelles avec les personnes, les groupes et les communautés ;
- de soutenir et de promouvoir le changement social et l'innovation.

PUBLIC CIBLE

La formation s'adresse principalement à des personnes travaillant dans le secteur social (dont notamment les éducateurs diplômés avec une expérience dans le secteur éducatif et social) et les éducateurs gradués (ancien régime).

Une VAE / dispense d'un ou de plusieurs modules est possible sur base du dossier et en fonction de la durée et de la nature des expériences professionnelles dans le domaine des sciences éducatives et sociales. Une bonne connaissance de la langue française est indispensable pour suivre les cours de ce bachelor (bachelier).

Pour suivre des études dans un établissement d'enseignement supérieur belge, le diplôme de fin d'études secondaires luxembourgeois ou étranger précédemment acquis doit recevoir une équivalence. Le dossier doit être déposé AVANT le délai fixé.

Pour les candidats hors UE, l'inscription se fait selon la réglementation en vigueur auprès de l'Hénallux.

ENSEIGNANTS ET ENSEIGNEMENT

Le programme d'études comporte une formation théorique et méthodologique ainsi que des activités d'intégration professionnelle (stage ou expérience professionnelle). Il accorde aussi une large place à des visites d'institutions, des exposés d'experts et de professionnels, des recherches, des lectures personnelles et des activités citoyennes.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- examens écrits ou oraux ;
- évaluations continues ;
- travaux écrits (individuels ou collectifs) ;
- stage ou expérience professionnelle ;
- travail de fin d'études.

DÉBOUCHÉS

La formation d'assistant social est polyvalente et variée. Elle permet d'accéder à divers métiers du social et à de multiples secteurs professionnels : aide sociale polyvalente, aide à la jeunesse, animation socioculturelle, éducation permanente, insertion socioprofessionnelle, secteur socio-médical, secteur pénitentiaire, secteur psychopédagogique, intégration de personnes handicapées ou âgées, de migrants, coopération internationale, défense des droits.

Les cours ont lieu en horaire aménagé, les jeudis soir, les vendredis et les samedis en journée, pour concilier au mieux les études avec la vie privée et professionnelle.

Le programme d'études comporte une formation théorique et méthodologique ainsi que des activités d'intégration professionnelle (stages). Il accorde aussi une large place à des visites d'institutions, des exposés d'experts et de professionnels, des recherches, des lectures personnelles et des activités citoyennes.

Afin d'exercer la profession réglementée d'assistant social au Luxembourg, une autorisation d'exercer doit être demandée au Ministère de la Santé. Cette demande exige la validation de stages pratiques d'au moins 25 ECTS dans des services relevant du domaine du travail social, dont au moins 18 ECTS – ou l'équivalent de 450 heures de stages pratiques – dans des services sociaux sous l'encadrement d'un assistant social agréé par l'établissement d'enseignement supérieur.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le règlement grand-ducal du 18 juillet 2013 réglementant l'exercice et les attributions de la profession d'assistant social

EN UN COUP D'ŒIL

Durée :	En horaire aménagé (sur trois années académiques – 180 ECTS *) 3 stages sur l'ensemble du cursus, 1 stage par année académique. Conditions et modalités individuelles à confirmer avec les partenaires pédagogiques.
Organisation des cours :	Les jeudis soir, les vendredis et les samedis en journée
Lieu :	Arlon (Hénallux et HERS) et Luxembourg (CSL/LLLC) Une partie des cours sera organisée à distance.
Dates, inscriptions et conditions générales :	www.LLLC.lu, rubrique : Formations universitaires
Droits d'inscription :	685€/année académique (non-contractuel, à régler directement auprès de Hénallux)

* European Transfer System



PROGRAMME **

1 ^{re} ANNÉE		
Intitulé	Crédits	Heures
Réseau institutionnel et sciences médico-sociales	9	108
Méthodologie des sciences humaines : approche méthodologique et statistique	4	44
Psychologie	5	63
Philosophie	4	48
Sociologie et anthropologie culturelle	5	56
Économie	4	48
Méthodologie du travail social	13	198
Communication en travail social	2	24
Droit civil et droit pénal	5	54
Travail social : fondements, histoire et méthodologie	5	48
Droit public de la sécurité sociale	4	44
Total 1^{re} année	45 (60)	513 (735)

3 ^e ANNÉE		
Intitulé	Crédits	Heures
Politiques et actions sociales : enjeux sociétaux et pratiques de changement social	7	84
Activités d'intégration professionnelle : travail de fin d'études	16	103
Activités d'intégration professionnelle : stage ou expérience professionnelle	22	412
Méthodologies spéciales en travail social	4	48
Informatique appliquée au travail social	2	24
Philosophie sociale et identité professionnelle	3	38
Cours à option	6	72
Total 3^e année	60	803

** Programme et horaires non-contractuels, susceptibles de modifications.

2 ^e ANNÉE		
Intitulé	Crédits	Heures
Droit social	7	96
Économie sociale et analyse organisationnelle	5	56
Sciences de la relation	4	48
Questions approfondies de psychologie	4	48
Méthodologie des sciences humaines appliquée au travail social	5	52
Déontologie et éthique du travail social	3	38
Communication et relations professionnelles	4	48
Question de politiques sociales et d'immigration	2	32
Méthodologie du travail social et activités d'intégration professionnelle : stage ou expérience professionnelle	15	269
Droit pénal de la jeunesse comme outil pour l'assistant social	5	56
Pratiques de travail social	5	60
Total 2^e année	60	803

DEMANDE DU DOSSIER
DE CANDIDATURE :



LES PARTENAIRES



La Haute École de Namur-Liège-Luxembourg en Belgique compte plus de 6 000 étudiants répartis sur 10 sites, dont Arlon en province du Luxembourg. Elle propose un éventail quasi complet des formations dans l'enseignement supérieur de type court (bachelier) ainsi que de masters, plusieurs années de spécialisation et de nombreux cycles de formation continue.

En codiplomation avec la Haute École Robert Schuman (www.hers.be), établissement d'enseignement supérieur situé en Province du Luxembourg, le bachelier Assistant Social est organisé en horaire de jour à Arlon depuis 2013.

www.henallux.be

YOU'LL
NEVER
WORK
ALONE.



CHAMBRE DES SALARIÉS
LUXEMBOURG

LA CSL : UNE STRUCTURE INDISPENSABLE POUR DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DES SALARIÉS

La Chambre des salariés (CSL), créée suite à l'introduction du statut unique, compte plus de 630 000 ressortissants. Elle joue un rôle de consultation et de réflexion dans la procédure législative du pays. Son avis est requis pour tous les projets de loi touchant ses ressortissants avant le vote définitif par la Chambre des députés.

Elle élabore des publications sur des dispositions légales en matière de droit du travail, de droit de la sécurité sociale. Elle publie des prises de position et des avis sur des sujets économiques et sociaux et organise des conférences publiques en relation avec le monde du travail.

La CSL nomme les représentants des salariés et des retraités qui siègent au sein de la Caisse nationale de santé, de la Caisse nationale d'assurance pension, du Tribunal du travail et des juridictions de la sécurité sociale. Elle propose des formations aux représentants du personnel dans son Centre de formation et de séminaires (CEFOS) à Remich.

La formation continue pour adultes est une activité principale de la CSL. Le Luxembourg Lifelong Learning Centre (LLLC), son

centre de formation, offre un grand panel de cours du soir, de séminaires, de formations universitaires, de formations spécialisées et de certifications professionnelles.

Les formations proposées par le LLLC se déroulent dans le bâtiment de la CSL à Bonnevoie situé à proximité directe de la gare de Luxembourg et facilement accessible via les transports publics.



LUXEMBOURG LIFELONG
LEARNING CENTRE
LA FORMATION CONTINUE DE LA CHAMBRE DES SALARIÉS

Avec plus de 12 000 inscriptions par an, le LLLC se positionne comme l'un des plus grands offreurs de formation continue pour adultes du Luxembourg.

Il propose aux salariés une large gamme de formations à des prix compétitifs menant à des diplômes et certifications reconnus.

SON OFFRE

- Cours du soir
- Séminaires
- Diplôme d'Accès aux Études Universitaires – Option Littéraire (DAEU-A)
- Formations universitaires et supérieures
- Formations spécialisées
- Formations pour seniors
- Certifications

Dans la présente plaquette, le générique masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.



LUXEMBOURG LIFELONG
LEARNING CENTRE
LA FORMATION CONTINUE DE LA CHAMBRE DES SALARIÉS

2-4, rue Pierre Hentges
L-1726 Luxembourg
B.P. 1263
L-1012 Luxembourg
T +352 27 494 600
formation@LLLC.lu
www.LLLC.lu